

# Cahiers d'acteurs

Le projet de dénivellation et de couverture  
de la RN 13 à Neuilly-sur-Seine

N°8 Mai 2006



L'ADRIJ est une association loi 1901  
dont les statuts ont été déposés  
le 17 mars 1983 sous le n° 25-11110  
(Journal Officiel du 8 Avril 1983)

Siège Social

47 Boulevard Georges Seurat  
92200 Neuilly sur Seine

E-mail

ladrij@yahoo.fr



## Association Des Résidents de l'île de la Jatte

*La passion et l'action  
au service de l'île*

### Ambitions

Située sur les communes de Neuilly-sur-Seine et de Levallois-Perret, l'île de la Jatte compte aujourd'hui plus de 1200 foyers soit près de 4000 résidents permanents. De nombreuses et importantes entreprises sont installées dans l'île. Les commerces et les restaurants attirent plusieurs centaines de personnes chaque jour sans compter l'affluence de promeneurs en week-end. C'est donc un territoire naturellement très fréquenté.

L'Association Des Résidents de l'île de la Jatte a pour ambition de rassembler tous ceux qui vivent, travaillent, apprécient ce lieu mythique immortalisé jadis par les plus grands peintres impressionnistes.

**L'ADRIJ existe depuis plus de 20 ans et a largement œuvré à la transformation de l'île et à son développement harmonieux en concertation avec les deux mairies de Neuilly et Levallois.**

### Actions

L'ADRIJ, dont font partie plusieurs centaines de résidents et commerçants, déploie ses actions sur plusieurs plans :

#### **Urbanisme**

- Assurer un équilibre harmonieux entre le caractère résidentiel de l'île et les activités commerciales et de restauration.
- Maintenir la concertation avec les responsables chargés du développement urbanistique de l'île et des projets d'équipement : immeubles, voirie, espaces verts.

cpdp

Commission particulière

du débat public

RN 13 à Neuilly-sur-Seine

www.debatpublic-rn13.org

ADRIJ - 47 Boulevard Georges Seurat - 92200 Neuilly sur Seine - Email : ladrij@yahoo.fr



### **Environnement et cadre de vie**

- Contribuer au maintien de la qualité de l'environnement sous toutes ses formes : propreté générale de l'île, entretien des espaces publics, lutte contre le bruit, amélioration de l'éclairage, mise en valeur des rives de la Seine.
- Rechercher des solutions destinées à améliorer et à sécuriser les conditions de circulation et de stationnement dans l'île.

### **Sécurité**

- Se tenir à l'écoute des habitants, les informer, relayer leurs préoccupations et leurs suggestions par différents moyens : enquêtes, rencontres entre copropriétés, analyses des méfaits en liaison avec la

police nationale, diffusions de recommandations notamment par le biais d'**INFOJATTE** ou de « *Flash Infos* » spécifiques.

- Contribuer à la création et au maintien (de jour comme de nuit) d'un cadre de vie sécurisant pour les habitants de l'île et tous ceux qui la fréquentent par une liaison régulière avec les autorités responsables : services municipaux, polices nationale et municipale.

### **Communication et animation**

- Informer utilement par le canal d'**INFOJATTE**, bulletin trimestriel de l'Association ainsi que par des « *FLASH INFOS* » ponctuels et, de façon permanente, par le panneau d'affichage situé près du kiosque à journaux...
- Favoriser la convivialité entre les résidents en développant la « *vie de quartier* » par l'organisation d'événements festifs.
- Maintenir et développer les activités culturelles telles que les visites commentées de musées et d'expositions.
- La réalisation d'un local socio-culturel dans l'île à l'horizon 2007, utilisable par l'ADRIJ, favorisera le développement de nouvelles activités.

## Position de l'ADRIJ sur le projet d'enfouissement de la RN 13

La commission Cadre de vie de l'ADRIJ a travaillé, dans le cadre du Débat Public sur le projet d'enfouissement de l'avenue Charles de Gaulle, sur les nombreux et importants impacts potentiels liés au délestage, sur le boulevard Bineau, d'une partie significative du trafic de circulation. Les participants se sont donnés comme objectif d'identifier des mesures permettant d'atténuer les risques de toutes sortes (pollutions, accidents de circulation, bruits, encombrements) générés par ces flux supplémentaires de circulation motos-voitures-camions pendant la durée des travaux (8 ans estimés, 365 jours /365, 24 heures /24).



## Il faut prendre, tout d'abord, en compte les éléments suivants concernant le boulevard Bineau dans sa partie « Ile de la Jatte » :



- cette partie est, dès à présent, très souvent « en bouchon » du fait de la légère inflexion du boulevard, du stationnement en double fil de nombreux véhicules, des répercussions des gros encombrements de circulation sur le boulevard de Verdun, et de rétrécissements (couloirs d'autobus).
- cette zone du boulevard Bineau comprend trois établissements de soins dans son environnement proche : la clinique de la Montagne à Courbevoie, la Fondation Paul Parquet à Neuilly, boulevard PE. Victor, l'Hôpital de Neuilly, boulevard Maréchal Leclerc.

Les ambulances et véhicules de secours éprouvent souvent des difficultés pour accéder à ces établissements.

## Les propositions et demandes suivantes ont été émises :

- étudier plus précisément *l'usage du pont de Levallois comme itinéraire de délestage*.
- étudier la possibilité *d'utiliser en parking la partie centrale de l'avenue Charles de Gaulle non en travaux*, afin de libérer plus largement pour la circulation des véhicules les voies latérales.
- qualifier *le boulevard Bineau « axe rouge »*.
- *synchroniser les feux* tout au long de l'axe Champerret-Courbevoie.
- *raccourcir les séparateurs de voies bus/autos* afin que les voitures puissent plus facilement tourner à droite et ne pas freiner la circulation.
- étudier la mise en place de mesures favorisant le *co-voiturage*, non seulement pour les salariés des entreprises installées dans l'Ile, mais plus généralement pour les entreprises situées dans un environnement proche.

De grands groupes ont leurs bureaux à Neuilly et Levallois. L'efficacité du co-voiturage peut être très forte. Pour ce faire, il sera nécessaire de lancer une importante campagne d'information-sensibilisation bien avant le début des travaux, par voie de presse, radio, TV, affichage dans l'environnement du futur chantier pour encourager les automobilistes à s'organiser et les entreprises à apporter leurs soutiens à ces initiatives. La durée des travaux d'enfouissement aura un impact certain sur les comportements à long terme des actuels automobilistes.

La Mairie de Neuilly doit être le moteur de cette campagne d'information et d'incitation volontariste.



- **construire un autopont au dessus de la départementale 7** (voir schéma du Carrefour de la Jatte).

Comme le schéma le montre, 23 voies de circulation se croisent sur cette partie. Très souvent, des automobilistes s'engagent dans le carrefour sans avoir la possibilité de le quitter alors que d'autres démarrent au vert. Un bouchon se forme et il faut du temps (beaucoup aux heures de pointe) pour que la circulation reprenne.

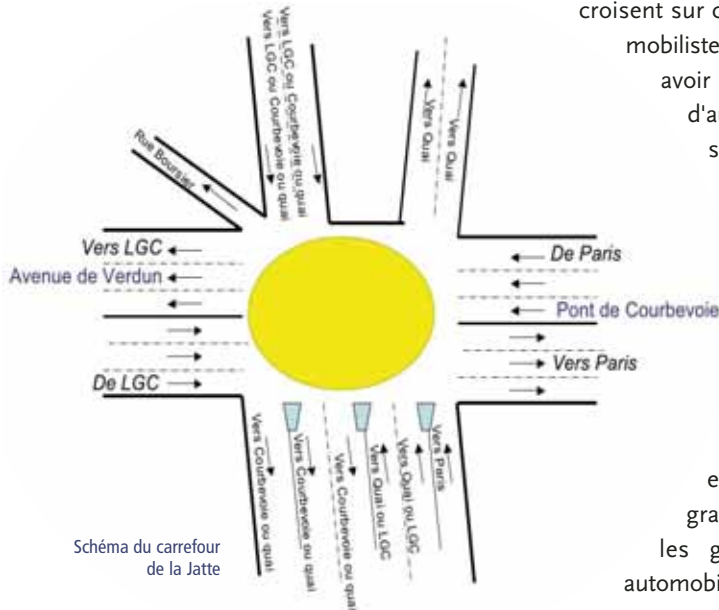


Schéma du carrefour de la Jatte

- réaliser **un comptage précis des véhicules circulant sur le boulevard Bineau** afin d'identifier les zones « points de départ » d'automobilistes les plus fréquentées et afin d'y établir des parkings gratuits et gardés, des navettes vers les gares de bus/métros. Ainsi les automobilistes auraient un vrai choix entre transports en commun et circulation à durée imprévisible. Le chantier de l'avenue Charles de Gaulle servirait ainsi de prototype pour une conception raisonnée et multimodale des flux de transports de personnes entre Paris et sa banlieue.



Projet Seine Arche

Ce point nous paraît d'autant plus important que le projet en cours « Arche de la Défense-Seine », qui prévoit 200.000 logements et 300.000 m<sup>2</sup> de bureaux va transformer de manière considérable, et à l'heure actuelle très imprévisible, les flux de transports sur toute cette zone des Hauts de Seine.

**L'ADRIJ n'émet aucun avis négatif concernant le projet d'enfouissement de la RN13 à Neuilly.**

**Ses propositions se veulent une contribution positive pour que les travaux de ce très important chantier ne génère pas des nuisances inacceptables pour une partie importante de Neuilléens.**



**ADRIJ**

47 Boulevard Georges Seurat  
92200 Neuilly sur Seine

E-mail : [ladrij@yahoo.fr](mailto:ladrij@yahoo.fr)

Président d'honneur  
**Joël Darcey**

Président  
**Georges Lucenet**

Vice-Président  
**Michel Morel**

Secrétaire Général, chargée de la Communication  
**Marie-Claude Lamy**

Trésorier  
**Gérard Perrin**

Commission « Paysage urbain, Cadre de vie »  
**Paul Souplet**